



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MOUVEMENT POP 2025

ACADEMIE : Lyon

POSTE

- **Intitulé : Professeur de lycée professionnel en génie électrique – électrotechnique**
- **Référence: 010-018-P5200**

Lieu d'exercice :

SEP Lycée polyvalent Saint-Exupéry – VALSERHONE (01)

Projet d'établissement et présentation de la structure :

Le lycée polyvalent Saint Exupéry, implanté à Valserhône dans le département de l'Ain est composé d'un lycée général et technologique, et d'un lycée professionnel. L'établissement forme chaque année près de 1000 lycéens, que ce soit pour le baccalauréat général, technologique ou professionnel. En tant que lycée des métiers, l'établissement possède une double labellisation portant, pour l'une sur les métiers de l'hôtellerie et du service, pour l'autre sur les métiers des énergies du bâtiment. D'autre part le Bac Professionnel MELEC propose une coloration « école des réseaux » en partenariat avec des entreprises du secteur dont Enedis.

L'enseignement supérieur est également représenté avec le BTS Profession Immobilière. En complément, le lycée accueille dans ses murs, des formations complémentaires du GRETA CFA de l'Ain dont les BTS électrotechnique et FED (Fluides, Énergie et Domotique).

Dans le cadre de son projet d'établissement, la culture du LPO est tournée vers l'accompagnement des élèves que ce soit sur le plan de l'inclusion, de la construction des parcours personnels ou de l'accomplissement des ambitions de chacun. La diversité des parcours proposés permet d'emmener l'élève vers son épanouissement en tant que citoyen et vers sa place qui pourrait être la sienne dans notre société.

Missions:

Professeur intervenant en BAC PRO MELEC (Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés) et CAP électricien.

Le poste concerne l'enseignement de la discipline P5200 – GENIE ELECTRIQUE ELECTROTECHNIQUE

L'enseignant devra :

- assurer un enseignement de qualité contextualisé
- proposer des progressions pédagogiques cohérentes prenant en compte les différentes contraintes et les nouvelles modalités pédagogiques d'évaluation en CCF
- participer à l'exploitation et l'évolution des plateaux techniques en lien avec l'évolution des référentiels de la filière énergétique.

Compétences et/ou aptitudes attendues

- **Maitriser** les techniques de câblage et la mise en œuvre des équipements et des installations du domaine du bâtiment et de l'industrie.
- Maitriser** les compétences opérationnelles liés au métier d'électricien / Installations tertiaires et résidentielles / Installations industrielles / Équipements communicants / Installations VDI / Notions de base de haute tension / Titres habilitation.
- Mettre en œuvre** en toute sécurité les mesures électriques adaptées dans le cadre de la mise en service ou de la maintenance d'un équipement ou d'une installation.
- **Assurer** les enseignements scientifiques et techniques du génie électrotechnique en s'appuyant sur des outils numériques.
- Organiser et assurer** un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves.
- Évaluer** les progrès et les acquisitions des élèves.
- **Construire des séquences** pédagogiques qui s'inscrivent dans une stratégie de formation pluridisciplinaire.
- **Enseigner en équipe** dans le cadre d'une pédagogie de projet.

CONTACT :

Pour toute question sur votre candidature :

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques :

Contactez le chef d'établissement, Olivier Alaux (olivier.alaux@ac-lyon.fr)

Ou Samia Zerroudi (IEN STI) samia.zerroudi@ac-lyon.fr

Attention, pour valider votre candidature, vous devez candidater dans SIAM ET au travers de la démarche Colibris de l'académie de Lyon :

<https://portail-lyon.colibris.education.gouv.fr/personnels-enseignants-deduction-et-psy/2d-public-mouvement-interacademique/>

Les candidatures non réalisées dans SIAM ne seront pas prises en compte.

En cas de participation au mouvement inter académique et au mouvement POP, votre candidature au mouvement POP sera privilégiée.

En cas de candidatures multiples au mouvement POP pour lesquelles vous auriez été simultanément retenu, le poste sur lequel vous serez affecté correspondra à celui comportant le rang de vœu le plus élevé.

Toute affectation sur un poste POP entraîne pour l'enseignant retenu l'obligation de rester trois ans sur le poste avant de pouvoir candidater aux mouvements inter académique, intra académique et spécifique.